

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE - SAINT-PHÉBADE DE VENERQUE (HAUTE-GARONNE)

par Diane JOY et Maurice SCHELLÈS*

Le bourg de Venerque s'est développé au nord-est de l'église Saint-Pierre, héritière d'une abbaye carolingienne installée près de la Hyse, un peu en amont de son confluent avec l'Ariège.

L'église paroissiale s'impose aujourd'hui dans le paysage par son allure défensive, conférée par une couronne de mâchicoulis, merlons et créneaux rythmés par des échauguettes (fig. 1). À l'exception du chevet, une abside et deux absidioles, en pierre, l'édifice est construit en brique. Le vaisseau central de la nef est encadré par deux bas-côtés qui portent les fortifications et, à l'est, par un clocher-mur, lui-même crénelé, contre lequel s'est appuyée la surélévation de l'abside polygonale, crénelée également.

La silhouette, autant que le plan et les volumes intérieurs de l'édifice doivent beaucoup à d'importants travaux du XIX^e siècle. Les fortifications encore neuves sont devenues dès le début du XX^e siècle le principal attrait de Saint-Pierre de Venerque, désormais considérée comme un modèle d'église fortifiée du Moyen Âge¹, tandis que la restauration dirigée par Alexandre Du Mège dans les années 1836-1842 jetait la suspicion sur le chœur roman, dont l'architecture très originale et le décor sculpté sont restés, de ce fait, méconnus.

L'église n'a donc, jusque-là, que peu retenu l'attention des chercheurs, exception faite d'un mémoire universitaire consacré aux restaurations du XIX^e siècle². L'importance des travaux contemporains, ainsi que la mixité des matériaux et les enduits couvrant en totalité l'intérieur de l'édifice rendent en effet l'église médiévale d'un abord difficile.

Une fois la critique d'authenticité de l'édifice réalisée, en examinant le cas d'école que constitue Venerque pour qui s'intéresse à l'évolution des théories de la restauration dans la région toulousaine au XIX^e siècle et plus particulièrement à Alexandre Du Mège, une série d'observations permet de poser les jalons d'une étude de l'église qui mériterait d'être complétée à l'occasion des travaux de restauration.

* Communication présentée le 27 avril 2010, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 316.

On se reportera pour plus de détails au dossier d'inventaire mis en ligne sur le site Internet www.patrimoines.midipyrenees.fr : D. JOY, M. SCHELLÈS, *L'église paroissiale Saint-Pierre - Saint-Phébaude de Venerque (Haute-Garonne) : étude historique et monumentale*, Région Midi-Pyrénées, édition numérique, 2012, 31 p. + pl. Nous remercions chaleureusement Olivier Testard qui nous a fait partager sa connaissance de l'édifice et à mis sa documentation à notre disposition, et Patrice Cabau qui a complété nos sources et nous a apporté ses compétences dans l'analyse des textes.

1. « L'église est surtout intéressante [...] par des fortifications qui montrent au loin leurs briques fauves et un donjon crénelé couronnant une abside dont la forme pentagonale est des plus originales », Jean FOURGOU, « Excursion archéologique à Venerque et Issus (Haute-Garonne) », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*, 2^e série, n° 32-36 (séances du 3 novembre 1903 au 3 juillet 1906) p. 361-364. En 1925, Raymond Rey écrit que l'église romane de Venerque a été « fortifiée au XIII^e siècle par l'établissement d'un chemin de ronde découvert sur la nef et les bas-côtés, avec crénelage et échauguettes », et l'abside « surélevée en forme de donjon flanqué d'un clocher-mur » (Raymond REY, *Les vieilles églises fortifiées du Midi de la France*, Paris, Henri Laurens, 1925, p. 158).

2. Françoise ARIBERT-ABRIAL, *L'église de Venerque*, mémoire de DEA d'Histoire de l'art sous la direction de Marcel Durliat, Université de Toulouse-Le Mirail, 1979, 1 vol. Texte, 47 p., 2 vol. Annexes + Planches, 72 p. + XXXV pl.



FIG. 1. VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉGLISE, depuis le nord-ouest.
Cliché P. Poitou, *Inventaire général Région Midi-Pyrénées*.

De la fondation carolingienne au renouveau de la fin du XI^e siècle

Dans le contexte de la réforme conduite par Benoît d'Aniane, le concile d'Aix-la-Chapelle de 817 établit une liste des monastères qui, en raison de leur fondation, ont des devoirs envers l'empereur. Venerque figure, avec Saint-Papoul, Sorèze et le Mas-d'Azil, parmi les 50 monastères de l'empire, et les 19 du Languedoc, jugés trop pauvres pour offrir à l'empereur plus que des prières³. La date de la fondation de l'établissement, sans doute placée sous l'autorité d'un abbé, n'est pas connue, mais sa mention en 817 laisse entendre qu'elle était due à un représentant de l'empereur : un comte ou un duc, ou le roi d'Aquitaine Louis, devenu empereur en 814, auquel elle est parfois attribuée⁴. On ne sait rien de plus du monastère carolingien.

Les textes ne sont guère plus prolixes pour la période suivante. La date du rattachement de Venerque à l'abbaye de Saint-Pons de Thomières n'est donnée par aucune source, la seule certitude étant qu'elle est postérieure à la dotation initiale de l'abbaye par le comte Pons en 936⁵, et antérieure à la bulle de Lucius III de 1182 confirmant la protection pontificale, puisque Venerque est mentionné parmi ses possessions, avec les églises et les alleux qui lui appartiennent⁶. De plus, en juillet 1080, Guillaume IV (1061-1093), confirmant la fondation du monastère de

3. Étienne BALUZE, *Capitularia Regum Francorum. Additæ sunt Marculfi monachi & aliorum formulæ veteres, & Notæ doctissimorum virorum*, Paris, François Muguet, 1677, t. II, col. 592 ; Dom Claude DEVIC, Dom Joseph VAISSÈTE, *Histoire générale de Languedoc, avec des notes et les pièces justificatives...*, 3^e édition [1872-1904] sous la direction d'Édouard Dulaurier, Toulouse, Privat, t. I, p. 947, 948, 950.

4. Étienne Baluze cite la *Vita* de Louis le Pieux, selon laquelle Venerque aurait peut-être fait partie des monastères restaurés par l'empereur (*ibid.*, col. 1104). La fondation en est attribuée à Louis le Pieux par l'abbé SALVAN, *Histoire générale de l'église de Toulouse*, t. I, Toulouse, 1856, p. 344 ; Paul GUÉRIN, *Les petits Bollandistes : vies des saints, d'après les Bollandistes, le père Giry, Surius...*, Paris, Bloud et Barral, t. V, 1876, p. 25-26.

5. Jacques LUGAND, Jean NOUGARET, Robert SAINT-JEAN, *Languedoc roman*, Abbaye Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire, 1975 (coll. *Zodiaque, la nuit des temps*), p. 254.

6. *Gallia christiana*, t. VI, 1739, *Instrumenta*, col. 89. La bulle de Lucius III est citée lors de sa confirmation par le pape Pie II en 1459.

Saint-Pons de Thomières, faite par son bisaïeul Pons, promet de ne rien aliéner de tout ce qu'il possède dans le territoire de Venerque⁷. Nous sommes donc tentés de placer la donation avant 1080. Dans cette hypothèse, il faudrait placer la donation du comte Guillaume IV dans le contexte de la réforme grégorienne, alors que Frotard, abbé de Saint-Pons de 1061 à 1099 et légat du pape Grégoire VII en 1077, mène une politique active de développement, unissant huit monastères, la plupart catalans, à son abbaye⁸.

Le rattachement à une congrégation était à même d'assurer le redressement du vieux monastère carolingien. C'est à la même époque qu'il faut peut-être situer l'arrivée de reliques insignes, susceptibles de lui conférer un nouveau prestige.

La date de l'arrivée des reliques de saint Phébate (fig. 2), évêque d'Agen mort vers 400⁹, et de sainte Alberte¹⁰ à



FIG. 2. RELIQUAIRE DE SAINT PHÉBADE, face antérieure.
Cliché M. Fourcayran, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

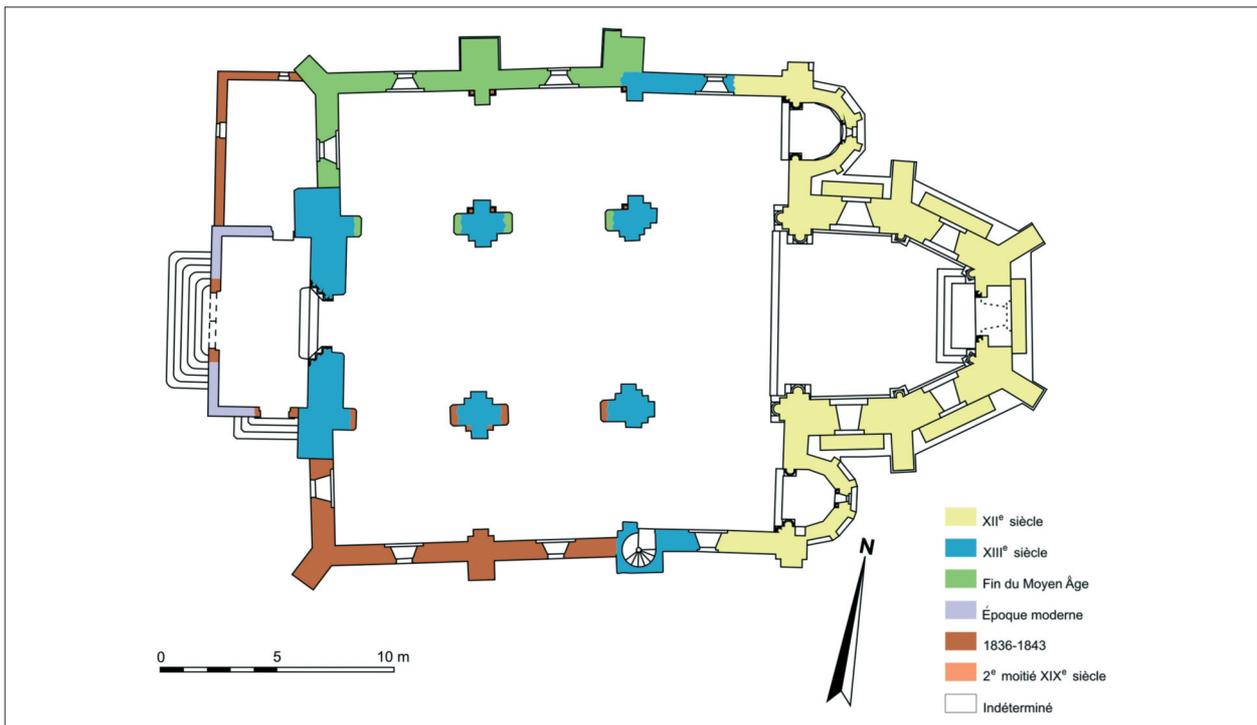


FIG. 3. PLAN DE L'ÉGLISE, avec les phases de construction.
D'après M.-J. Gleyze et B. Voinchet.

7. Dom Claude DEVIC, Dom Joseph VAISSÈTE, *Histoire générale de Languedoc...*, t. V, col. 649-652, n° CCLXXVIII.

8. Jacques LUGAND, Jean NOUGARET, Robert SAINT-JEAN, *Languedoc roman...*, p. 254.

9. Il est connu pour avoir été en relation avec saint Hilaire de Poitiers et saint Ambroise de Milan, pour avoir participé au concile de Rimini en 359 et avoir rédigé un traité contre les ariens. Saint Jérôme le cite dans son *Livre des hommes illustres*. Sa fête est le 25 avril (*Gallia christiana*, t. II, 1720, col. 895-897).

10. Oubliées depuis longtemps, les reliques de sainte Alberte ont été identifiées en 1884 par l'abbé Melet grâce au *Propre des Saints* du diocèse d'Agen qui rapportait que le « corps de sainte Alberte, ensemble avec les ossements de saint Phébate, qui resta longtemps à Périgueux, fut ensuite transféré en l'église de Venerque à côté de l'Ariège, au diocèse de Toulouse » (Abbé MELET, *Le trésor de l'église de Venerque, ou Rapport sur l'invention du corps de sainte Alberte, suivi d'une Notice sur les saints dont on y possède des reliques*, Toulouse, Imp. catholique Saint-Cyprien, 1885, 236 p.).

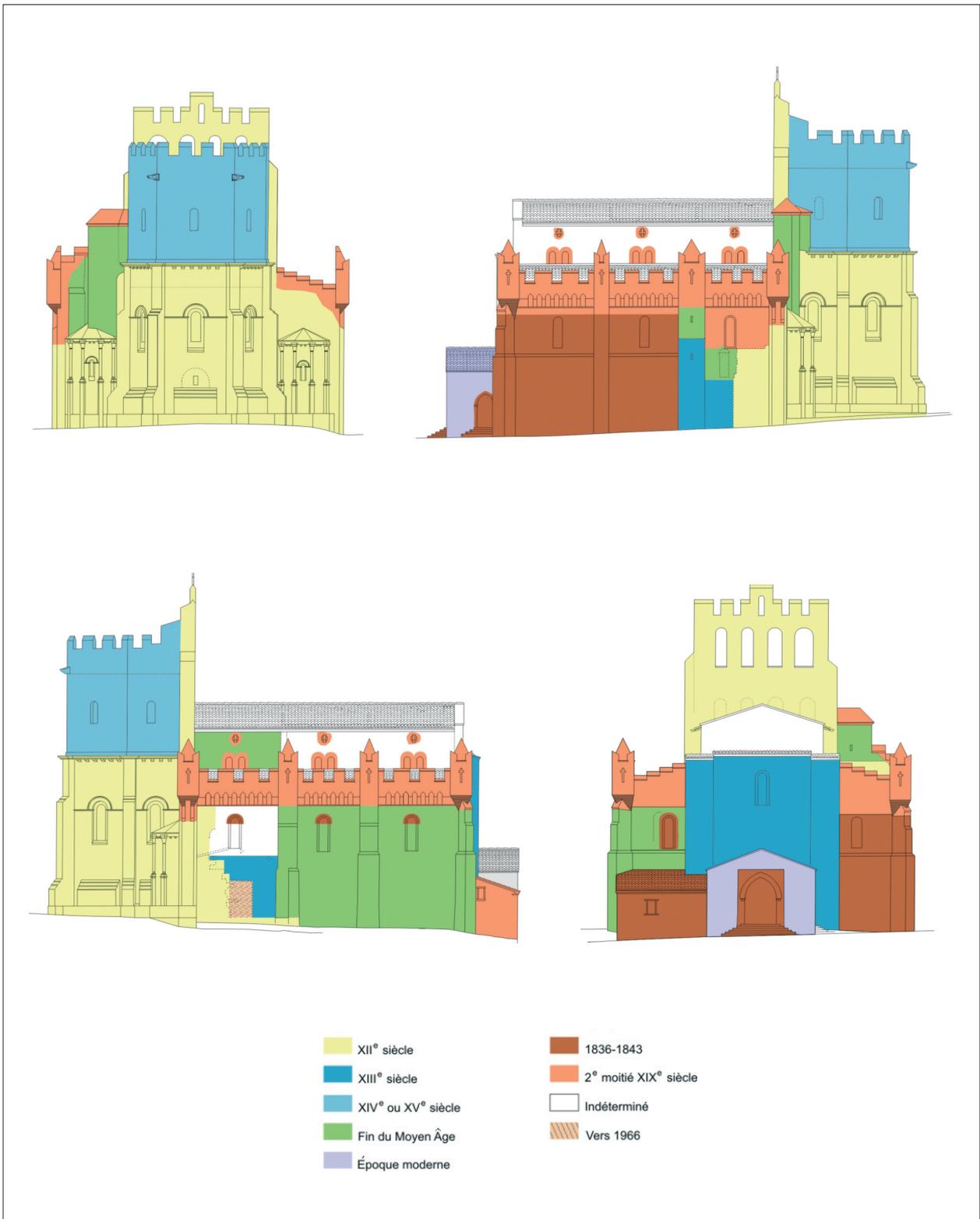


FIG. 4. PHASES DE CONSTRUCTION.
 Dessins d'après M.-J. Gleyze et B. Voinchet.

Venerque diffère selon les auteurs : le XII^e siècle¹¹ ou le début du XV^e siècle¹², mais les mentions connues de ce second vocable sont trop tardives pour fournir une indication¹³.

La confrérie de Saint-Phébate, citée en 1485, se donne des statuts définitifs en 1497¹⁴, et c'est peut-être ce qui a conduit certains auteurs à placer l'arrivée des reliques à Venerque au début du XV^e siècle. Cependant, ni la notice de la *Gallia christiana* publiée en 1656, ni la tradition de l'Église d'Agen consignée par le *Propre* du diocèse, qui mentionne la présence des reliques de saint Phébate à Venerque, n'ont conservé un quelconque souvenir d'une translation qui serait somme toute assez récente ; et les notices des évêques de Périgueux, où se trouvaient les reliques en 1012¹⁵, ne contiennent aucune allusion à un tel événement¹⁶. Il est donc plus probable que la translation soit ancienne et nous sommes tentés de la lier à la donation de Venerque à l'abbaye de Saint-Pons de Thomières. Le choix de saint Phébate, évêque aquitain des premiers temps du christianisme en Gaule et auteur d'un traité contre les ariens, n'est sans doute pas anodin : il faut vraisemblablement y voir une réaffirmation de l'orthodoxie de l'église catholique face aux hérésies dualistes qui se développent dans la seconde moitié du XI^e siècle.

Les travaux du XIX^e siècle

*La restauration de l'église par Alexandre Du Mège (1836-1843)*¹⁷

L'édifice est le premier dont Du Mège entreprend la restauration, un peu avant qu'il n'élabore des projets pour Saint-Sernin de Toulouse. Son intervention est provoquée par les travaux souhaités par la fabrique à partir de 1835.

L'abbé Lassalle, curé de Venerque depuis 1823 et président de la fabrique, entreprend en effet une importante remise en état de l'édifice à partir de 1836. Sans le secours de la municipalité ni de l'État, la fabrique dirige la construction des fausses voûtes des deux premières travées de la nef et du bas-côté nord de 1836 à 1838.

L'intervention de Du Mège débute le 8 octobre 1838, quand il présente au conseil de fabrique le rapport qu'il doit adresser au préfet. Inspecteur des Antiquités de la Haute-Garonne depuis 1819, il souligne l'intérêt de l'église, dont l'abside « rappelle le style byzantin dans toute sa pureté », ou « néo-grec », qui est le style que l'on reconnaît alors dans l'architecture de Saint-Sernin¹⁸, et propose qu'elle « obtienne le titre d'église monumentale ». Du Mège ne se préoccupe pas d'éventuels problèmes de structure, et son projet de restauration a pour ambition de redonner à l'édifice son aspect primitif. Il préconise le rétablissement du sanctuaire (fig. 5) et des chapelles dans leur état primitif, la réparation de la partie extérieure de l'abside et la construction d'un collatéral sud pour compléter la nef. La fabrique adopte le projet et diligente en conséquence la construction du bas-côté sud en 1840-1841.

Sur la base du rapport que Du Mège adresse au ministère de l'intérieur, l'église Saint-Pierre de Venerque bénéficie des subventions du gouvernement dès 1840 et se trouve ainsi inscrite sur la première liste des Monuments historiques pour ses parties les plus anciennes¹⁹.

11. Abbé SALVAN, *Histoire générale de l'église de Toulouse...*, t. I, 1856, p. 345.

12. M. TUFFERY, *Documents sur Venerque, de la préhistoire au crépuscule du XX^e siècle*, Venerque, Mairie de Venerque, 2001, p. 116.

13. L'*État de la paroisse de Venerque* de 1746 donne saint Phébate pour patron de l'église (A.D. Haute-Garonne, 1G.619, pièce 28) ; et il en est désigné comme second vocable par l'*Abrégé de la vie de Saint Phébate évêque d'Agen, second patron de l'église paroissiale de Venerque*, Toulouse, Imp. A. Chauvin, 1859.

14. M. TUFFERY, *Documents sur Venerque*, 2001, p. 23. Le manuscrit de la confrérie de Saint-Phébate a été vendu à Toulouse en 1894 avec la bibliothèque du docteur Noulet (*ibid.*, p. 126).

15. Les Bollandistes mentionnent une lettre de Bernard d'Angers à l'évêque de Chartres Fulbert, dans laquelle l'écolâtre cite le corps de saint Phébate alors conservé à Périgueux (Joannes BOLLANDUS *et alii*, *Acta sanctorum*, Paris-Rome, 1866, *Aprilis* t. III, p. 369) ; lettre datée par erreur, sans doute par la faute d'une coquille, de 1112 et qu'il faut situer vers 1012 (*Gallia christiana*, t. II, 1720, col. 896-897).

16. *Gallia christiana*, t. II, 1720, col. 1479-1483.

17. Une bonne étude des travaux du XIX^e siècle et en particulier de la restauration d'Alexandre Du Mège a été réalisée par F. ARIBERT-ABRIAL, *L'église de Venerque...*

18. Par exemple Adrien SALVAN, *Histoire de saint Saturnin, martyr et premier évêque de Toulouse*, Toulouse, Imprimerie Montaubain, 1840, p. 70, 93, 95, 107.

19. La commission ayant considéré que la partie « monumentale » se limitait au sanctuaire et aux chapelles latérales, le reste de l'édifice n'est pas pris en compte au titre des Monuments historiques. Ce n'est qu'en 1934 que l'édifice est considéré comme classé en totalité, « l'église ayant figuré sur les différentes listes publiées depuis 1840 et notamment sur celle de 1900 qui a valeur légale » (F. ARIBERT-ABRIAL, *L'église de Venerque...*, vol. Texte, p. 13).



FIG. 5. NEF ET CHŒUR vus depuis l'entrée.
Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



FIG. 6. CHŒUR, DÉCOR PEINT : SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE (mur sud).
Cliché P. Poitou, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

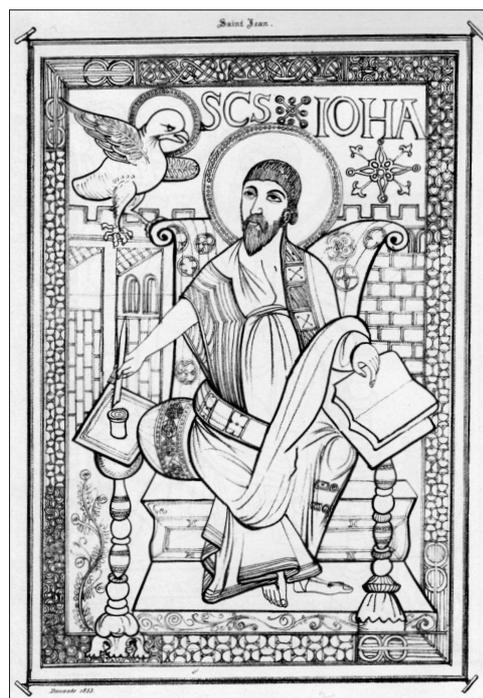


FIG. 7. REPRODUCTION D'UNE ENLUMINURE DE L'ÉVANGÉLAIRE DE CHARLEMAGNE, par Dauzats. Extrait de : J. Taylor, Ch. Nodier, Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Languedoc, Paris, F. Didot, 1833.

Les plans et coupes dressés par Laforgue en 1839, les descriptions successives des travaux projetés et réalisés et l'examen sur place donnent une idée assez précise des parties restaurées. Dans le chœur, les colonnes et les chapiteaux ont été « réparés », tandis que la « cimaise », c'est-à-dire l'assise moulurée du soubassement, a été refaite en pierre, de même que les bases sculptées des arcs d'entrée des absidioles. Pour les tailloirs de la niche orientale de l'abside et pour compléter les corniches des chapelles, Du Mège a recours à la technique du moulage, dont la fabrique fondée en 1830 par Auguste Virebent se fait alors une spécialité, produisant à moindre coût des copies de grande qualité²⁰. Les vitraux constituent, en 1841, une des toutes premières réalisations d'Ernest Lami de Nozan²¹.

Entre temps, Du Mège a pris connaissance de la mention du monastère de Venerque au concile d'Aix-la-Chapelle, et le « byzantin » se confond désormais avec le « carolingien ». Emporté par son projet, il y ajoute alors la réalisation d'un décor peint dans le chœur, sensé remplacer les « anciennes peintures à fresque exécutées au neuvième siècle, et qui ont disparu »²². Nous ne savons pas dans quelle mesure Du Mège a pu intervenir dans la réalisation des vitraux. En revanche sa correspondance avec l'abbé Lassalle montre qu'il suit avec une attention particulière l'exécution des peintures murales du chœur, achevée dans le courant de l'année 1842. Deux peintres sont engagés pour ce décor, Céroni pour les ornements et Ricard pour les figures.

Pour le Christ en majesté et les évangélistes, Du Mège prend pour modèles les enluminures de l'Évangélaire de Charlemagne (fig. 6-7), un somptueux manuscrit carolingien qui avait fait partie du Trésor de Saint-Sernin depuis

20. Les modèles figurent encore dans le catalogue de 1890 des Virebent (Musée Paul-Dupuy, pl. 30 ; reproduction numérique sur le site Internet de la Société Archéologique du Midi de la France). Les tailloirs de la niche de l'abside reproduisent un tailloir provenant de Saint-Étienne et conservé au musée de Toulouse (n° 1062) ; en revanche, les n° 64 et 435 ont été réalisés à Venerque pour réparer les corniches des chapelles.

21. Les vitraux conservés dans la cathédrale de Toulouse sont de 1843, ceux de l'église de Saint-Jory de 1843 et 1845, cf. Nelly DESSEAUX, *Artistes, artisans, industriels : les peintres verriers toulousains au XIX^{ème}*, mémoire de 3^e cycle sous la direction du professeur Yves Bruand, Université de Toulouse-Le Mirail, 1983, fig. 52-58.

22. F. ARIBERT-ABRIAL, *L'église de Venerque...*, vol. Annexes, document V, p. 14-16.



FIG. 8. TOULOUSE, SAINT-SERNIN, relief du rond-point.
Cliché Michel Escourbiac, extrait de *Saint-Sernin de Toulouse...*,
Éditions Odyssee, 2008.



FIG. 9. CHEUR, DÉCOR PEINT DE LA VOÛTE : ARCHANGE.
Cliché P. Poitou, *Inventaire général Région Midi-Pyrénées*.

le Moyen Âge jusqu'à la Révolution, et avait été offert par la Ville de Toulouse à Napoléon en 1811²³ ; il peut mettre à disposition du peintre les dessins au trait de Dauzats publiés en 1833 dans les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*²⁴. Les encadrements à entrelacs où sont disposées les grandes figures des évangélistes sont empruntés à d'autres manuscrits, et la croix gemmée sur fond de ciel étoilé ainsi que les colombes affrontées de part et d'autre d'une corbeille de fruits aux mosaïques de Ravenne. Du Mège obtient finalement que le Christ en majesté soit entouré par quatre archanges, parmi lesquels Uriel, dont la représentation a été interdite en Occident par le concile de 745, mais dont il connaissait peut-être la présence sur les mosaïques de l'ancienne église de la Daurade, un édifice qu'il rattachait à l'art byzantin²⁵. Il demande que les archanges soient figurés de face, sans mouvement, le peintre devant se borner à copier les modèles qui lui sont donnés. Ce sont en fait les grands anges, le chérubin et le séraphin, en marbre, du rond-point du déambulatoire de Saint-Sernin qui ont fourni les dessins des quatre archanges, qui n'ont certes pas l'hiératisme que souhaitait l'archéologue toulousain (fig. 8-9).

Si, dans le détail, l'exécution des peintures murales n'a pas toujours été de très grande qualité, l'effet d'ensemble est cependant une incontestable réussite. Le chœur et les chapelles restaurés par Alexandre Du Mège, avec la collaboration d'Auguste Virebent et d'Ernest Lami de Nozan, sont aussi un remarquable témoignage de la pensée archéologique à Toulouse dans les années 1830, au moment où se met en place la commission des Monuments historiques, et avant que celle-ci n'impose ses conceptions de la restauration et ses architectes. Les peintures ont heureusement échappé à la vague de « dérestauration » de la seconde moitié du XX^e siècle, et ont même fait l'objet d'une première restauration dans les années 1980. On doit en revanche regretter l'enlèvement de la grille de la table de communion dessinée par Du Mège, dont il ne reste que des photographies²⁶.

23. Si l'on en croit la description qu'il en donne en 1814 (*Monumens religieux des Volces-Tectosages...*, Toulouse, p. 376-378), Du Mège a vu le manuscrit à la Bibliothèque de la ville, avant qu'il ne soit offert à Napoléon. Au moment où il fait exécuter les peintures de Venerque, il regrette la perte pour Toulouse, « sans aucune gloire et sans aucun profit pour elle, [de] l'un de ses plus précieux monuments » (« Mémoires sur quelques châsses ou reliquaires, cors d'oliphant et autres objets, conservés dans les églises du Midi de la France », dans *M.S.A.M.F.*, t. III, 1836-1837, p. 315-316). Le manuscrit fait aujourd'hui partie des collections de la Bibliothèque nationale de France (Nouvelle acquisition latine 1203).

24. Justin TAYLOR, Charles NODIER et Alphonse CAILLEUX, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Languedoc, Paris, F. Didot, 1833, pl. 12bis, ter et quarto.

25. Alexandre Du MÉGE, *Histoire des institutions religieuses, politiques, judiciaires et littéraires de la ville de Toulouse*, t. III, Toulouse, 1844, p. 34.

26. La table de communion a peut-être été enlevée en 1970, en même temps que la chaire et l'*Ecce Homo* qui lui faisait face (M. TUFFERY, *Documents sur Venerque*, 2001, p. 203).

Limitée à des réparations et à quelques restitutions de décors, la restauration des années 1838-1842 n'a pas altéré la construction du début du XII^e siècle, dont les structures et la plus grande partie du décor sculpté ont été conservés. Les projets présentés par Alexandre du Mège en 1851 sont d'une toute autre nature, soit qu'il se soit enhardi, soit que sa conception de la restauration ait évolué²⁷ : il présente, entre autres, un projet complet pour la façade occidentale²⁸. Une petite abside, destinée au baptistère, de même forme que les absidioles est peut-être encore une référence aux contre-absides de l'architecture carolingienne, mais Du Mège s'intéresse désormais aux créneaux, mâchicoulis et tourelles qu'il date du XV^e siècle. Les créneaux, conservés dans la surélévation de l'abside, ont été détruits sur la façade en 1791, affirme-t-il, faisant perdre à celle-ci « tout son caractère », qu'il se propose de lui rendre. Mais en 1854, après l'affaire de la restauration des cryptes de Saint-Sernin, Alexandre Du Mège est destitué de sa fonction d'inspecteur des Monuments historiques. Le projet de style « troubadour » n'est donc pas réalisé. Il est cependant à l'origine de la métamorphose que connaîtra l'église de Venerque dans les années 1890.

Les travaux de la seconde moitié du XIX^e siècle : l'église fortifiée de Pierre Esquié

Jacques-Jean Esquié, architecte diocésain et architecte du département de 1850 à 1867 se place, pour l'essentiel, dans une logique de restauration de l'édifice existant, en rupture avec les projets de Du Mège. Les travaux²⁹, sauf la réfection des peintures du chœur, sont sans doute achevés vers 1857. Le devis de 1853 mentionne, pour le gros œuvre, le remaniement de la toiture du chœur et la restauration des élévations extérieures de l'abside et des absidioles.

En lui succédant à Venerque, Pierre Joseph Esquié, qui n'a pas de fonction officielle, prend le contre-pied de son père, et renoue avec les projets de Du Mège, tant pour la « restitution » d'éléments de fortification en partie haute que la construction d'une nouvelle façade ; ainsi complétée, l'église deviendrait « un monument achevé et parfait »³⁰.

Le Ministère n'accorde une subvention qu'aux travaux concernant la partie classée Monument historique. Faute d'argent, la modification de la façade sera donc définitivement abandonnée en 1894. Le devis accepté ne comporte plus que « la restauration de la toiture du clocher, une partie de l'extérieur du mur formant l'abside de l'église et de la chapelle côté nord, la modification de la toiture de la nef et des bas-côtés », cette dernière incluant la construction des échaugettes et mâchicoulis. Commencés en janvier 1896, les travaux sont réceptionnés en septembre de l'année suivante.

La confrontation des devis de 1891 et 1894 et de l'état en 2010 permet de vérifier l'ampleur des travaux réalisés. Pour l'absidiole nord, seuls un pilastre, une base, une colonne, un chapiteau et quatre modillons n'ont pas été remplacés ; la couverture est refaite en briques posées à plat sur l'extrados de voûte, à l'instar de celle réalisée par Jacques Esquié sur l'absidiole sud. La restauration des élévations extérieures de l'abside et de sa surélévation comprend le remplacement des pierres dégradées, la réfection des quatre « contremurs » non encore restaurés, la réparation des créneaux et le rejointoiement à joints saillants arrondis de la maçonnerie de brique³¹.

La qualité de la brique distingue sans ambiguïté les éléments de « fortification » ajoutés au nord et au sud, prolongés en retour à l'est et à l'ouest par des merlons échelonnés.

Les phases de la construction de l'église médiévale

Le chevet (fig. 10-11)

L'emploi de la pierre de taille, du grès gris-jaune, identifie la première phase du chantier : le chevet et l'amorce du transept. Des briques sont ponctuellement présentes dans le moyen appareil, en calage dans les joints

27. *Toulouse et l'art médiéval de 1830 à 1870. Octobre 1982 - janvier 1983, Musée des Augustins*, 1982, p. 90.

28. Du Mège présente son projet comme un simple rappel du devis présenté en 1840, et donc accepté dans son ensemble par le ministère ; les dessins joints portent la mention « Vu. Comme étant la reproduction des plans et dessins approuvés par Mr le Préfet le 16 octobre 1840. Le Maire - signé : Combes - ».

29. Arch. Monuments historiques (Médiathèque du patrimoine), d'après F. ARIBERT-ABRIAL, *L'église de Venerque...*, vol. Texte, p. 27-29.

30. F. ARIBERT-ABRIAL, *L'église de Venerque...*, vol. Texte, p. 29-33, vol. Annexes, document XVIII, p. 62-69.

31. La pierre utilisée est dite « de Carcassonne », « d'Arles ou de Cabardos ».

verticaux ou en assises horizontales sur un ou plusieurs rangs, comme sur l'absidiole nord. La fourrure du mur, de galets noyés dans du mortier, est apparue lors de la réfection du contrefort nord en 2009. Identique, la maçonnerie de fondation apparaît en plusieurs endroits.

L'abside et les absidioles sont polygonales et armées aux angles par des contreforts prenant appui sur une banquette périphérique. À simple ressaut, les fenêtres ouvertes dans chacun des cinq pans de l'abside et l'unique fenêtre orientale de chacune des absidioles ne sont soulignées que par un cordon d'archivolte mouluré, dont les impostes sont poursuivies en cordon régnaant. À glacis sur l'abside, les contreforts sont interrompus à mi-hauteur sur les absidioles, où ils sont prolongés par des colonnettes adossées surmontées de chapiteaux qui portent les corniches.

Sous les fenêtres de l'abside apparaissent des sortes de renforts achevés en glacis, qui ont tous été en grande partie refaits au cours des restaurations successives.

À l'intérieur, les deux chapelles sont semblables, si ce n'est que la chapelle nord ne présente un tracé intérieur polygonal qu'en partie basse, pour ensuite passer à un tracé semi-circulaire. L'arc d'entrée en plein-cintre (légèrement plus haut pour la chapelle nord que pour la chapelle sud) retombe sur des colonnes engagées polygonales par l'intermédiaire de chapiteaux et de tailloirs épais ; les bases sont posées sur un soubassement. Une corniche marque le niveau d'appui de la fenêtre, dont l'ébrasement est orné de colonnettes placées dans les angles du ressaut. Un cordon d'imposte souligne le départ de la voûte, en cul-de-four pour la chapelle nord et en demi-arc de cloître pour la chapelle sud.

À l'entrée du chœur, l'arc triomphal en plein-cintre est porté par des colonnes engagées semi-cylindriques dont les bases sont placées sur un socle qui se prolonge en soubassement sur le pourtour. Dans chacun des angles du pentagone, une colonne engagée polygonale monte sur toute la hauteur de l'élévation, en interrompant les cordons d'appui et d'imposte du niveau des fenêtres. Les colonnes reçoivent des arcs en mitre qui portent, par l'intermédiaire d'une corniche, la voûte en demi-arc de cloître de l'abside. Ces arcs aux rampants rectilignes offrent l'avantage de s'adapter aux largeurs différentes des pans de murs du pentagone, tout en maintenant les clefs au même niveau, et de réduire la portée de la voûte. Aux lignes verticales des colonnes répondent les horizontales affirmées du



FIG. 10. VUE DU CHEVET EN 1858.
Aquarelle de Jacques-Jean Esquié. *Collection particulière.*



FIG. 11. VUE DU CHEVET avant la restauration de 2011.
Cliché P. Poitou, *Inventaire général Région Midi-Pyrénées.*

soubassement et des cordons. Sous les arcs en mitre, le mur, comme aminci, est percé par les arcs en plein-cintre des ébrasements des fenêtres, seulement animés d'un ressaut sans colonnette et placés en retrait.

Le pan de mur oriental du chœur présente en partie basse une baie dont l'arc et les impostes, qui sont des moulages, ont été en grande partie refaits par Du Mège, mais pas les colonnes, ni les chapiteaux, parfaitement adaptés à leur emplacement. Elle donne sur une grande niche ménagée dans l'épaisseur du mur et couverte d'une étroite voûte en plein-cintre appareillée en pierres dont les queues apparaissent à l'extérieur (fig. 12). Il n'existe aucune mention de la démolition d'une construction ajoutée à l'extérieur, qui ne figure pas non plus sur le plan cadastral de 1819³². La niche, peu profonde, prenait place dans un volume faiblement saillant, de plan rectangulaire. Sa première assise, en place, confirme son plan d'origine ; en revanche, au-dessus du glacis refait au XIX^e siècle, apparaissaient avant les restaurations de 2009 des traces d'arrachement de murs et un tracé en plein-cintre, surmontant une maçonnerie moderne. Ce coffre de pierre était donc plus haut que les autres massifs périphériques du chevet, qui n'avaient d'autre fonction que de répéter le motif. Rien n'indique, en effet, qu'aux massifs présents à l'extérieur sur les autres pans de l'abside aient correspondu des aménagements intérieurs. Jacques Esquié est le premier à faire état des « contremurs » disposés entre les contreforts de l'abside ; ils ne sont jamais représentés sur les plans antérieurs, pas même sur le dessin d'élévation de Du Mège en 1851. Leur existence ne fait pourtant pas de doute : on reconnaît sur une photographie prise avant le début des travaux des années 1890 (fig. 10) le « contremur » neuf de Jacques Esquié et un deuxième très dégradé au sud-est³³. Celui qui est placé dans l'axe de l'abside a été refait à l'identique des autres. Nous reviendrons sur l'interprétation à donner à ce parti très original.



FIG. 12. ABSIDE, ARRACHEMENT DE LA NICHE. État en 2009.
Cliché P. Poitou, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

La construction en pierre se poursuit sur les murs pignons des bras sud et nord du transept (fig. 4), sur environ deux mètres. Elle s'interrompt en revanche au-dessus des toitures des absidioles et sous la corniche de l'abside, en pierre. Le changement de matériau se fait sans rupture dans la construction, avec une parfaite continuité des assises au sommet des contreforts et dans la partie haute de l'abside, et au-dessus des absidioles entre les harpes de pierre et la brique. L'arc triomphal comme les arcs d'entrée des absidioles, reposant sur des chapiteaux romans, sont eux-mêmes construits en brique. La construction des parties hautes du chœur, comme celle du transept, a donc été achevée en brique ; il ne s'agit pas là d'une reprise postérieure de ces élévations à l'époque gothique : pas plus qu'à Saint-Sernin de Toulouse, le passage de la pierre à la brique n'est donc pas la marque d'une interruption du chantier.

La couverture de l'abside (fig. 13)

Protégée par la surélévation de l'abside, une couverture de briques posées à plat sur l'extrados de la voûte est conservée. Le blocage de galets et de mortier apparaît au sommet, où les briques ont disparu. Disposées en rangs parallèles avec un pureau régulier, les briques sont légèrement inclinées vers l'extérieur (1 à 2 cm de pente) pour faciliter l'écoulement de l'eau. Les absidioles présentaient encore en 1858 des couvertures semblables (fig. 10).

Un début de recherche dans la bibliographie n'a pas permis de trouver d'autres exemples de telles couvertures en brique pour l'époque médiévale. Les couvertures en lauzes posées, comme ici, sur un blocage de mortier, sont connues (notamment celles reconstituées par Viollet-le-Duc à Saint-Sernin de Toulouse) voire

32. F. Aribert-Abrial supposait qu'une construction ajoutée à une époque indéterminée avait été détruite juste avant 1839 (*L'église de Venerque*, 1979, vol. Texte, p. 15-16) ; Maurice Tuffery restitue quant à lui une absidiole d'axe semblable aux deux absidioles latérales (M. TUFFERY, *Documents sur Venerque*, 2001, p. 17).

33. Arch. Monuments historiques (Médiathèque du patrimoine), cliché MH003256.

conservées, mais elles restent rares³⁴. La couverture de Venerque présente par ailleurs la particularité d'être faite de briques posées le plus souvent leur face lisse en dessous, contre le mortier, leur face non lissée, plus poreuse, au-dessus, tandis que les lits de mortier de pose (épais de 2 cm) débordent sur le rang inférieur en formant un bourrelet qui ne semble pas devoir faciliter l'écoulement de l'eau. Ces bourrelets de mortier sont en outre en bon état, ce qui amène à se demander s'ils ont réellement eu à subir les intempéries. Il faut donc au moins faire l'hypothèse d'une protection supplémentaire, qui aurait pu être apportée par des feuilles de plomb plaquées sur les briques³⁵. Les couvertures en plomb sur charpente ne sont pas rares au Moyen Âge, mais nous ne connaissons aucun exemple de feuilles de plomb posées sur des dalles de pierre ou des briques, excepté sur des couvertures en terrasse³⁶. Ce matériau coûteux et facilement réutilisable a dû ensuite être déposé pour un autre usage ou plus simplement pour être vendu lorsque la surélévation de l'abside fut abritée par une couverture sur charpente³⁷.

L'aménagement d'un chéneau périphérique au contact du mur de surélévation de l'abside, muni à sa base d'exutoires réservés dans la première assise lors de la construction, semble postérieur. La couverture de brique, modifiée pour dégager le sommet du mur de l'abside pour la nouvelle construction, est donc antérieure à la surélévation de l'abside. Seule son analyse archéologique permettrait de vérifier si le clocher s'appuie sur cette couverture et s'il peut s'agir de celle d'origine, ce que nous inclinons à penser. Lors du nettoyage partiel qui a permis ces premières observations, les fragments d'une céramique ont été prélevés dans le mortier de pose d'une brique. Sa datation des XIII^e-XIV^e siècles pose la question d'une réfection partielle de la couverture, si l'on admet une datation plus haute pour sa construction³⁸.



FIG. 13. COUVERTURE DE BRIQUES sur l'extrados de la voûte de l'abside.

Cliché D. Joy - M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

34. On signalera pour l'époque romane l'exemple de Notre-Dame d'Airvault, où une telle couverture, partiellement conservée, a été retrouvée lors du suivi archéologique de travaux de restauration (Bénédicte FILLION, Laurent PRYSMICKI, « Airvault, ancienne abbatale Saint-Pierre », dans *Congrès archéologique de France, Deux-Sèvres*, 2001, p. 31).

35. Pour une époque et des conditions différentes, citons cependant les plaques de plomb « blanchi d'estain fin » appliquées en 1634 sur le dôme en brique de la chapelle du Rosaire de l'église des Jacobins de Toulouse pour éviter toute infiltration (Georges COSTA, « Travaux d'art aux Jacobins de Toulouse sous le règne de Louis XIII », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXVII, 2007, p. 208-209).

36. On trouve mention de couvertures en plomb dès le XI^e siècle à Saint-Jacques de Compostelle. José Manuel PITA ANDRADE, « La arquitectura románica », dans *IX centenario de la catedral de Santiago de Compostela*, Caja de Ahorros de Santiago, 1977, p. 98.

37. Ce que fit, par exemple, l'abbé commendataire de Charroux au XV^e siècle avec la couverture de plomb des terrasses du porche du XIII^e siècle, mettant ainsi en péril l'entrée de l'abbaye qui connut très rapidement des infiltrations d'eau.

38. Nous remercions Jean Catalo d'avoir bien voulu examiner ces fragments.

Le clocher

Le clocher était à l'origine un clocher-mur composé de deux rangs de quatre baies campanaires et d'un couronnement crénelé.

Le premier rang de baies a été condamné par la mise en place de la toiture de la nef, après la construction de la voûte d'ogives de la croisée du transept à la fin du Moyen Âge. L'une des baies a été transformée en passage, les trois autres ont été murées. Côté nef, un cordon horizontal, dont il ne subsiste que les briques bûchées sur deux assises, marquait la base des baies. La face orientale, côté abside, conserve d'importants vestiges d'un enduit mince gravé au fer de traits horizontaux correspondant aux assises de briques. Cet enduit est antérieur à la surélévation de l'abside puisqu'il est pris dans le collage, à ce niveau, des maçonneries des pans latéraux contre celle du clocher.

Les baies du deuxième rang sont d'inégales largeurs, proportionnées à la taille des cloches, de la plus grande au sud à la plus étroite au nord.

La nef

La nef se compose aujourd'hui de trois vaisseaux de trois travées. Les deux travées occidentales du bas-côté sud ont été, nous l'avons vu, construites en 1841.

Le bas-côté nord est également une adjonction au plan initial. Son élévation occidentale s'appuie sur le contrefort placé à l'angle nord-ouest du vaisseau central, auquel elle est donc postérieure. Le plan de l'église met en outre en évidence un changement de direction de l'actuel mur gouttereau nord, entre l'ancien mur pignon du transept et les deux travées du bas-côté, que leur maçonnerie très homogène permet d'attribuer à une même campagne de travaux. À l'intérieur, les reprises visibles sur les angles des piles entre les vaisseaux confirment le fait que les grandes arcades ont été percées dans les murs gouttereaux pour mettre en communication le bas-côté nouvellement construit avec le vaisseau central. Seule l'élévation occidentale conserve un vestige de la fenêtre d'origine, avec un arc en plein-cintre constitué de briques dont n'apparaît qu'un petit côté : le couverture en plein-cintre autorise, au mieux, à situer la construction après le XV^e siècle. Les voûtes ayant été refaites au XIX^e siècle, aucun élément constructif ou formel ne nous paraît suffisamment caractéristique pour pouvoir préciser la datation de ce bas-côté.

Dans son premier état, l'église présentait donc un transept et une nef unique : les élévations nord et sud du transept ne permettent guère d'en préciser les dispositions. Côté nord, l'élévation présente de nombreuses traces de reprises. La partie basse pourrait appartenir à l'une des premières phases de construction, mais cela demanderait à être vérifié par un relevé précis et un examen détaillé des matériaux et des mortiers. Les différentes phases de l'élévation sud sont plus facilement identifiables. Une petite zone de brique parfaitement liée à la maçonnerie de pierre de taille est seule attribuable à la phase d'achèvement de la première campagne de travaux.

Après la première phase du chantier, où la construction en pierre avait été poursuivie sans discontinuité en brique, le chantier semble avoir repris après un temps d'arrêt. La présence de pierre dans les supports qui correspondent aux anciens angles de la croisée de transept et de la nef plaide cependant pour une proximité chronologique entre le chantier du chœur et celui du transept. Malgré l'absence de colonnes engagées, tous deux comportent des piliers sur dossier destinés à recevoir les doubleaux portés par les demi-colonnes et chapiteaux en pierre.

Les élévations ouest des bras du transept et les murs gouttereaux de la nef ont été partiellement détruits et repérés pour établir des communications avec les bas-côtés.

Dans la nef, l'observation des maçonneries dans des lacunes d'enduit permet de constater la reprise partielle effectuée avec des briques chanfreinées pour établir les grandes arcades et de vérifier que les murs gouttereaux présentaient des contreforts à l'extérieur et des pilastres sur dossier à l'intérieur. La nef n'étant pas voûtée à l'origine, pilastres et contreforts devaient être destinés à porter les fermes de la charpente d'une toiture à faible pente, dont le faitage pouvait se situer entre l'arc triomphal et le cordon horizontal de l'élévation ouest du clocher-mur.

Si les deux travées occidentales de la nef n'ont été couvertes de fausses-voûtes qu'en 1836-1838, la croisée et les bras de l'ancien transept étaient alors déjà voûtés d'ogives. Les liernes et tiercerons, les traces d'agrafes destinées à recevoir des clefs pendantes visibles sur les trois clefs centrales, et les culots pyramidaux à la retombée des nervures permettent de placer les voûtes dans la seconde moitié du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle.

Le mur de façade est un mur épais d'1,50 m, épaulé par deux massifs contreforts enveloppants disposés aux angles, qui montent jusqu'au sommet. Son épaisseur lui permet d'intégrer l'ébrasement profond du portail à triple voussure (fig. 14). Dans la partie supérieure, une fenêtre en plein-cintre à ressaut, autour de laquelle n'apparaît aucune trace de reprise, appartient à l'état d'origine. Elle se distingue des autres fenêtres de la nef par l'appareil de son arc, qui comprend de nombreuses briques disposées sur leur long côté. La structure et le décor sculpté du portail sont les seuls indices à notre disposition pour dater la façade occidentale et plus généralement la construction de la nef. Chacune des voussures de l'arc associe un tore rond à une gorge, les bases des colonnettes ne présentent qu'un tore aplati posé sur une haute plinthe. Ce sont surtout les chapiteaux-frises, constitués des feuilles d'eau juxtaposées dont les pointes portent des boules, qui pourraient permettre de proposer le début du XIII^e siècle, mais la facture médiocre de l'ensemble incite à élargir la proposition au moins à la première moitié du XIII^e siècle.

Les travaux de la fin du Moyen Âge

Le clocher crénelé signale déjà dans le paysage la seigneurie attachée au prieuré. À la fin du Moyen Âge, la rhétorique militaire est développée sur le pourtour de la surélévation de l'abside.

La première mention connue d'un seigneur laïque n'est pas antérieure au milieu du XIII^e siècle : Guillaume du Fauga, qualifié de « chevalier » en 1268, est dit « seigneur de Venerque et du Vernet » en 1271³⁹. Il était peut-être apparenté à Raymond du Fauga, provincial des dominicains puis évêque de Toulouse de 1232 à 1270⁴⁰. La famille du Fauga semble alors bien implantée à Venerque et à Toulouse, puisque l'on retrouve un Guillaume du Fauga seigneur de Venerque en 1360⁴¹, plusieurs capitouls de 1278 à 1361, et encore un Pierre-Raymond du Fauga capitoul et seigneur de Venerque en 1416⁴². Est-ce dans ce contexte que fut érigée la « tour » (fig. 1, 11, 15) qui surmonte l'abside ? Le style des gargouilles (fig. 16) peut, tout au plus, indiquer une datation du XIV^e ou du XV^e siècle.

Si le chéneau périphérique ménagé sur la couverture de l'abside et les exutoires présents à la base de la surélévation suggèrent que cet espace avait été prévu pour ne pas être couvert, du moins pas dans un premier temps, l'examen des maçonneries ne permet pas d'identifier deux phases distinctes de construction dans la surélévation. Les angles extérieurs des pans coupés sont constitués pour une assise sur deux de briques assemblées en coupe d'onglet, technique qui disparaît dans la partie sommitale, au niveau du mur mince du crénelage. À hauteur des deux gargouilles, des briques et quelques pierres dégradées apparaissent sur les parements extérieurs avant les restaurations de 2009. Les élévations intérieures des deux pans de murs latéraux nord et sud montrent au même niveau un arrêt de la maçonnerie avec des rangs de briques en saillie.

Une fenêtre en plein-cintre et à arrière-voussure segmentaire est ménagée dans chacun des pans de la surélévation.

La porte d'accès à ce niveau, couverte d'un arc brisé et à l'arrière-voussure en arc segmentaire, a été percée après-coup dans le pan sud de la surélévation de l'abside, contre l'angle formé avec le clocher-mur. Elle est réalisée

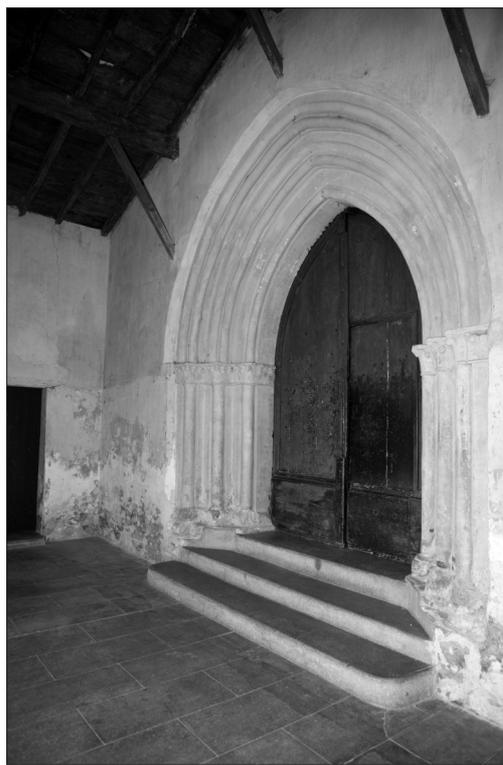


FIG. 14. PORTAIL OUEST.

Cliché P. Poitou, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

39. *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers*, publiée par Auguste Molinier, Paris, Impr. Nationale, 1894, t. I, p. 501, 508, 509, 512 ; Alphonse BRÉMOND, *Nobiliaire toulousain : inventaire général des titres probants de la noblesse et de dignités nobiliaires*, Toulouse, 1863, p. 338.

40. Un Guillaume de Falgario, franciscain, est lecteur du Sacré Palais puis évêque de Viviers en 1292-1296.

41. *H.G.L.*³, t. VII, p. 708. Le comte de Poitiers étant à Carcassonne le 1^{er} mai 1360 retint Guillaume du Fauga, seigneur de Venerque, avec 10 hommes d'armes et 10 hommes à pied, pour servir sous Bertrand de Terride.

42. Alphonse BRÉMOND, *Nobiliaire toulousain...*, p. 338-339.

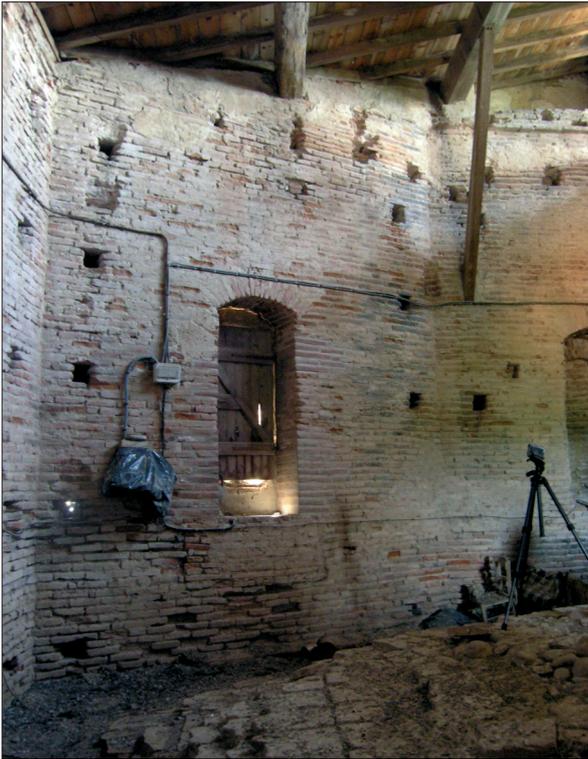


FIG. 15. SURÉLEVATION DE L'ABSIDE, élévation intérieure sud.
Cliché D. Joy, *Inventaire général Région Midi-Pyrénées*.

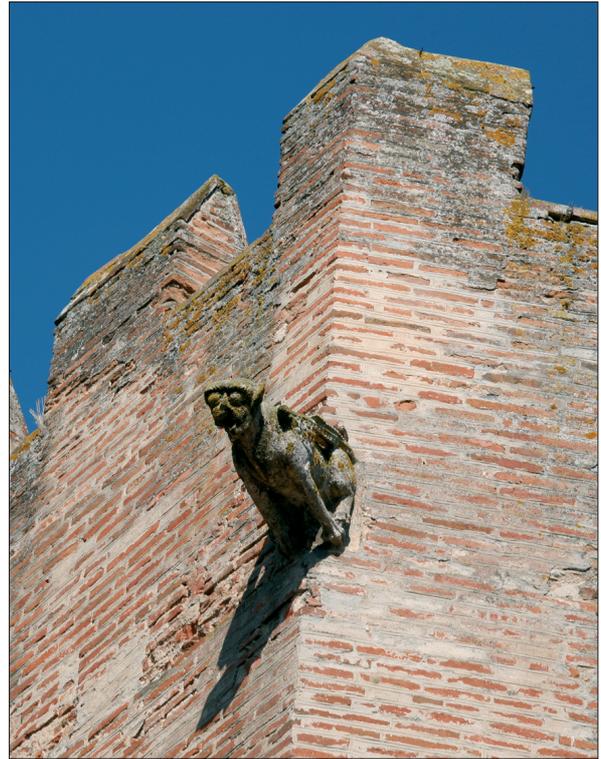


FIG. 16. GARGOUILLE DE L'ANGLE SUD-EST de la surélévation de l'abside, sud-est.
Cliché P. Poitou, *Inventaire général Région Midi-Pyrénées*.

en briques épaisses, comme la cage de l'escalier droit qui la précède, dont la maçonnerie est accolée à celle du clocher. La construction de cet escalier a nécessité de renforcer le mur est du bras du transept par deux épaississements en brique, dont le plus important porte un arc qui permet de laisser libre l'élévation sud de l'abside.

Faute de documentation écrite et de formes caractéristiques, il n'est pas possible de préciser le moment où interviennent le voûtement du transept et la construction du bas-côté nord. Les voûtes à liernes et les clefs à agrafe permettent tout au plus de proposer la fin du XV^e siècle ou les premières décennies du XVI^e siècle, dans un contexte qui serait celui des nombreux travaux de reconstruction et d'embellissement qui accompagnent le retour de la prospérité après la guerre de Cent ans. C'est aussi à la fin du XV^e siècle qu'apparaît, dans les archives, la confrérie de Saint-Phébaude.

Le voûtement du transept traduit peut-être la volonté d'agrandir le chœur, tandis que la nef, réservée aux paroissiens, est doublée par l'ajout d'un bas-côté. La belle grille datée de 1515 qui isole aujourd'hui les fonts baptismaux, mais qui, selon la tradition locale, séparait autrefois le chœur de la nef, pourrait appartenir à cette campagne de réaménagement de l'église⁴³.

Ces avancées dans la compréhension de l'édifice et sa chronologie ne doivent pas masquer le fait que d'importantes incertitudes subsistent quant à la structure et la datation de la nef, à sa jonction avec les bras du transept et aux phases de la surélévation de l'abside. Le déroulement et l'arrêt du chantier du début du XII^e siècle pourraient sans doute être précisés. La couverture de brique de l'abside, exceptionnellement conservée, demanderait une analyse détaillée. Sur ces différents points, l'édifice lui-même est le seul document à notre disposition, et on ne peut que regretter qu'il ne fasse pas l'objet des études que permettraient aujourd'hui les méthodes de l'archéologie du bâti.

En dépit d'une louable intention « de ne pas gommer les traces de l'histoire »⁴⁴, la restauration des élévations

43. Abbé MELET, *Le trésor de l'église de Venerque, ou Rapport sur l'invention du corps de sainte Alberte...*, 1885, p. 208.

44. Bernard VOINCHET, *Haute-Garonne, Venerque, église. Etude préalable à la conservation et à la mise en valeur*, mai 2003, p. 3.



FIG. 17. ARCATURE DU CHŒUR, CHAPITEAU NORD. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



FIG. 18. CHŒUR, CHAPITEAU SUD de l'arc triomphal. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



FIG. 19. CHŒUR, CHAPITEAU NORD de l'arc triomphal. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

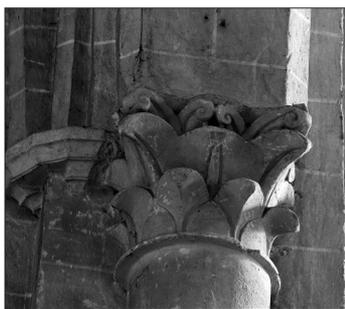


FIG. 20. TRANSEPT, CHAPITEAU NORD. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

extérieures du chevet et du collatéral nord de la nef qui s'est achevée en 2011 a péché par excès : la malencontreuse réfection de l'arc de la niche de l'abside illustre bien les risques d'une « réécriture » des vestiges. Et les traces les plus fragiles disparaissent irrémédiablement si elles ne sont pas enregistrées.

C'est principalement sur les élévations intérieures et les maçonneries visibles dans les combles qu'il faudrait aujourd'hui porter l'attention.

Un chantier ambitieux du début du XII^e siècle

Par l'emploi de la pierre et le soin apporté à la conception et à la mise en œuvre, le chœur tranche avec la médiocrité du parti de la nef. L'ambition qui présida à son édification et les moyens qui lui furent octroyés semblent s'être brutalement interrompus, laissant le transept inachevé. Le programme architectural du chœur, enrichi par un ensemble sculpté remarquable pour un édifice somme toute secondaire, est sans équivalent.

Le décor sculpté

Mises à part les quelques réfections des années 1836-1843, Saint-Pierre de Venerque conserve un ensemble de chapiteaux romans authentiques, qui s'apparentent à ceux de Saint-Sernin de Toulouse.

Sur un épannelage emprunté au chapiteau corinthien antique, les corbeilles présentent surtout un décor végétal. Les quatre chapiteaux situés aux angles rentrants de l'abside sont identiques et n'offrent que deux couronnes de feuilles lisses, surmontées des volutes qui s'affrontent sur les cornes de l'abaque et les dés médians (fig. 17). Aux formes dépouillées des chapiteaux répondent celles des tailloirs et des cordons, seulement profilés de moulures simples, tores et cavets.

Les chapiteaux de l'arc triomphal sont les seuls, avec un chapiteau de la chapelle d'axe, dont le décor n'est pas exclusivement végétal. Sur le chapiteau sud (fig. 18), ce sont des têtes de lion qui surgissent sous les cornes d'angle (celle de gauche a disparu), entre les feuilles refendues à nervure grasse. Sur le chapiteau nord (fig. 19), deux lions aux corps très souples, dont les têtes se retournent vers le centre de la corbeille, sont opposés sur un fond de grandes feuilles semblables à celles du chapiteau sud ; les tiges végétales qui montent sur les dés et les cornes d'angle passent sur les corps des animaux. Le lion de gauche est retenu par une patte par un personnage nu représenté sur la face latérale, en position assise, une main sur le genou, la tête rentrée dans les épaules.

Les feuilles grasses à limbe lisse, parfois souligné de nervures épaisses, se retrouvent sur les deux chapiteaux placés du côté de la nef (fig. 20-21). Le chapiteau sud en donne une interprétation originale avec, en particulier, une moulure soulignant l'échine qui s'interpose entre les pointes des grandes feuilles et les hampes de volutes.

Le chapiteau sud (fig. 22) de la chapelle d'axe porte deux lions dressés sur la corbeille, dont les corps sont adossés et les têtes affrontées à l'emplacement des volutes d'angle ; leurs queues, liées entre elles, montent droit jusqu'à leurs gueules. Le chapiteau nord (fig. 23) est à deux couronnes de feuilles. Les limbes du premier rang sont animés de simples côtes issues de la réinterprétation des nervures et des feuilles refendues, tandis que le rang supérieur conserve les

folioles des feuilles d'acanthé. L'astragale est traité en collier d'oves entaillés d'une croix.

Le style du décor des chapelles (fig. 24-26) diffère sensiblement de celui du chœur. Sur les chapiteaux de l'arc d'entrée et de la fenêtre de la chapelle sud, les folioles décomposées et recomposées des feuilles d'acanthé refendues couvrent les ébauches de l'épannelage. Les tailloirs des premiers ont recours au même processus de décomposition de la feuille, avec des palmettes inscrites dans des médaillons en cœur ou des palmes en éventail, alors que les tailloirs des seconds sont animés de billettes. Sur un schéma semblable, ce sont des palmettes qui, sur les chapiteaux de l'arc d'entrée de la chapelle nord, sont surimposées aux ébauches de feuilles de l'épannelage. Sur le chapiteau nord, les hampes des volutes sont remplacées par les longs cous de monstres dont les têtes se confondent à l'angle (seul l'angle droit est conservé entier). Un traitement un peu grêle des motifs feuillagés se retrouve sur le chapiteau nord de la fenêtre, où les feuilles sont presque réduites à une juxtaposition de tiges, et surtout dans les feuilles contenues par les enroulements végétaux des tailloirs, excepté le tailloir sud de la fenêtre sculpté de trois rangs de demi-lunes.

Une mention particulière doit être faite du cordon situé au niveau de l'appui de la fenêtre de la chapelle nord. Il est traité en véritable corniche, avec des modillons sculptés de têtes d'animaux ou de gros boutons floraux au-dessus d'un rang de denticules ; le soffite est animé de rosaces et un rang d'oves et de pirouettes borde le bandeau supérieur, motif qui est également utilisé pour l'astragale du chapiteau nord de la fenêtre.

Le style des œuvres permet de distinguer deux ensembles principaux : les chapiteaux des chapelles latérales et de la chapelle d'axe de l'abside d'une part, et ceux du chœur et de la nef d'autre part. Deux ateliers au moins sont donc intervenus sur le chantier, avec pour le second une simplification des traitements de surface et une accentuation du jeu des volumes. Les différences de style ne peuvent cependant être un argument pour véritablement différencier deux phases du chantier, puisque les chapiteaux placés côté nef, qui appartiennent au second groupe, sont situés à peu près à la même hauteur que ceux des chapelles.

Le motif des lions affrontés dressés sur la corbeille apparaît dans les parties orientales de Saint-Sernin de Toulouse en même temps que les feuilles d'acanthé refendues et décomposées auxquelles correspondent les palmettes emboîtées en médaillons qui ornent de nombreux tailloirs. L'atelier qui travaille à Venerque fait preuve d'une parfaite maîtrise du vocabulaire, utilisé avec beaucoup de liberté.

Les feuilles grasses à limbe lisse n'apparaissent à Saint-Sernin qu'avec les tribunes des premières travées de la nef, avant 1096⁴⁵ ou dans les deux premières décennies du XII^e siècle⁴⁶. Les deux lions de l'arc triomphal de Venerque trouvent leurs modèles sur un chapiteau du portail Miégeville, et peut-être surtout au portail occidental, dont le décor a également fourni le personnage assis, tête rentrée dans les épaules, bouche ouverte en O. Pour ce



FIG. 21. TRANSEPT, CHAPITEAU SUD. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



FIG. 22. CHŒUR, CHAPITEAU SUD DE LA NICHE. Le tailloir est un moulage mis en place en 1836-1843. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



FIG. 23. CHŒUR, CHAPITEAU NORD DE LA NICHE. Le tailloir est un moulage mis en place en 1836-1843. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

45. Henri PRADALIER, « Saint-Sernin de Toulouse au Moyen Âge », dans *Congrès archéologique de France, 154^e session, 1996, Monuments en Toulousain et Comminges*, Paris, S.F.A., 2002, p. 268-269.

46. Quitterie CAZES et Daniel CAZES, *Saint-Sernin de Toulouse. De Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman*, Graulhet, Éditions Odyssée, 2008, p. 185.



FIG. 24. CHAPELLE NORD, CHAPITEAU NORD de l'arc d'entrée.

Cliché M. Scellès,

Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



FIG. 25. CHAPELLE SUD, CHAPITEAU NORD de l'arc d'entrée. Cliché M. Scellès,

Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

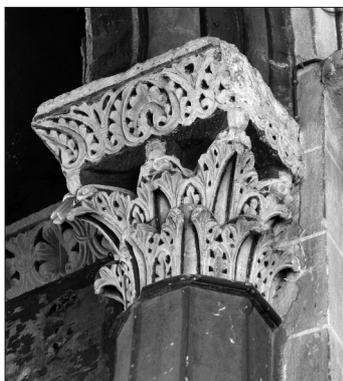


FIG. 26. CHAPELLE SUD, CHAPITEAU NORD de l'arc d'entrée. Cliché M. Scellès,

Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

dernier, la comparaison des œuvres permet d'apprécier l'écart entre les créations virtuoses du sculpteur du chantier toulousain et la reprise du motif par un sculpteur moins doué. Henri Pradalier place le portail occidental de Saint-Sernin peu avant 1100, et Quitterie et Daniel Cazes le situent avant 1111⁴⁷.

Quoi qu'il en soit des hésitations quant à la chronologie précise du chantier toulousain, c'est dans les deux premières décennies du XII^e siècle qu'il faudrait situer l'édification du chevet et des absidioles de Venerque.

Un programme architectural original

Le chantier de Venerque se rattache aussi à celui de la grande abbatale toulousaine par les matériaux, avec un appareil en pierre de taille où la brique n'intervient que peu, mais auquel succèdent des parties entièrement en brique. Ce sont encore les contreforts à ressauts de l'abside et les pilastres surmontés de colonnettes des absidioles qui sont semblables à ceux de la chapelle d'axe et des absidioles de Saint-Sernin. Venerque s'en distingue cependant par le plan polygonal adopté pour l'abside et les absidioles, plan que l'on retrouve, par exemple, à Notre-Dame d'Alet ou à Saint-Paul de Béziers.

L'architecture du chœur pentagonal est en revanche tout à fait originale. L'ordre colossal de hautes colonnes engagées polygonales à chapiteaux à feuilles lisses dérivés du corinthien porte juste sous la naissance de la voûte de grands arcs triangulaires, ou en mitre, sous lesquels prennent place les arcs en plein-cintre des fenêtres liés par le cordon d'imposte, ainsi placés au second plan. Le recours à de tels arcs offre l'avantage de maintenir les clefs à la même hauteur en dépit des différences de largeur des côtés du pentagone. Mais à côté de l'intérêt technique, la formule est aussi une belle réussite architectonique, qui évoque irrésistiblement l'architecture antique, sans que, pour autant, aucun modèle puisse être identifié. Marcel Durliat en notait le caractère rare⁴⁸, et nous n'en connaissons en effet aucun équivalent contemporain.

La formule de l'arc en plein-cintre coiffé d'un triangle est un motif courant de l'architecture romaine, souvent repris par l'architecture romane, mais le triangle est alors celui d'un fronton. Des arcs en mitre sont représentés sur des sarcophages de la fin de l'Antiquité, dont le sarcophage dit « du comte Guillaume Taillefer » à Saint-Sernin de Toulouse, où les baies des deux niveaux supérieurs du clocher sont couvertes d'arcs en mitre. Des arcatures associant arcs en mitre et arcs en plein-cintre ne sont pas rares, par exemple en Auvergne, comme Saint-Géraud d'Aurillac, ou encore à Saint-Fructueux de Montelios (Portugal), mais elles n'ont pas la fonction architectonique des arcs de Venerque. On comprend qu'en découvrant le chœur de Venerque, Alexandre Du Mége ait été frappé par la qualité de son architecture et qu'elle ait évoqué pour lui, en 1838, l'architecture byzantine ou carolingienne.

L'autre originalité du chevet roman de Venerque tient aux massifs maçonnés plaqués à l'extérieur contre les cinq pans de mur de l'abside. Les restaurations successives de Jacques Esquié en 1857 et de Bernard Voinchet en 2011 ont complètement brouillé la lecture qui pouvait être faite des traces

47. Henri PRADALIER, « Saint-Sernin de Toulouse au Moyen Âge », 2002, p. 297 ; Quitterie CAZES et Daniel CAZES, *Saint-Sernin de Toulouse. De Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman*, 2008, p. 77, 304.

48. Marcel DURLIAT, *Haut-Languedoc roman*, La Pierre-qui-Vire, 1978, p. 42.

d'arrachement conservées dans le pan de mur oriental, mais les observations faites en 2009 ne laissent guère de doute sur la présence à l'origine à cet endroit d'une structure plus haute, fermant entièrement la niche voûtée en plein-cintre ménagée dans l'épaisseur du mur. Le chevet de l'église abbatiale d'Alet présente des dispositions analogues, reproduites sur les cinq côtés de l'abside, où elles correspondent chacune à une niche, alors qu'à Venerque, les quatre autres massifs, plus bas, semblent bien n'avoir d'autre fonction que de démultiplier visuellement à l'extérieur l'effet de la niche axiale. D'après une enquête de 1833, « de temps immémorial, la châsse de saint Phébaude était enfermée dans une niche pratiquée dans le mur bien au-dessus du maître-autel »⁴⁹, et il y a tout lieu de penser que la niche axiale était destinée dès l'origine à recevoir les reliques du saint évêque, auxquelles une place d'honneur était ainsi réservée dans le chœur⁵⁰. Si la présence des reliques n'est pas la cause immédiate de la reconstruction de l'église entreprise au début du XII^e siècle après le rattachement du monastère à l'abbaye Saint-Pons-de-Thomières, elle est donc au moins un élément essentiel du programme.

49. M. TUFFERY, *Documents sur Venerque*, 2001, p. 119.

50. La fonction des cinq niches de l'abside de Notre-Dame d'Alet ne semble pas connue, pas plus que celle de la niche circulaire ménagée dans l'épaisseur du mur de l'abside de la Seu d'Urgell. Gratien Leblanc pensait cependant que la niche axiale d'Alet était destinée à recevoir la relique de la vraie croix que possédait l'abbaye (« L'ancienne cathédrale d'Alet », dans *Congrès archéologique de France, 131^e session, 1973, Pays de l'Aude*, Paris, 1973, p. 278).